brevet pour des turbines propulsives. Il a été pendant de longues années en rapport avec la maison Dujardin et Cie de Lille, qui fabriquait les turbines étudiées entièrement par lui. Vallet touchait de cette maison une redevance sur toutes les affaires concernant cette spécialité.

Il fournissait les plans et donnait le tracé de courbure des aubes suivant la hauteur et la force.

Nous savons, par un ancien fondé de pouvoirs des la maison Dujardin, que notre Camarade possédait bien la partie technique dont il s'occupait spécialement et que les essais au frein faits sous le controle des acquéreurs ont donné de bons résultats.

Vallet était l'auteur d'un traité sur les turbines paru en 1875, chez Dejey, l'ancien imprimeur de notre Société.

Il a fait faire l'installation motrice des eaux d'Auxerre, a installé une turbine de 500 chv, à Cornimont sur la Moselotte; les turbines de la Valserine, à Bellegarde, 750 chv; les turbines à Pontarlier, pour la maison Vandel et Cie, 800 chv; les installations hydrauliques des tramways électriques au Puy, 450 chv, ainsi que l'indique la Liste générale de 1900, publiée par notre Société.

A l'Exposition universelle de 1889, Vallet a obtenu une médaille d'argent.

Depuis quelques années seulement, le grand âge de Vallet ne lui permettait plus de faire des travaux utiles et productifs. La vie entière de ce Camarade n'a été qu'un long travail technique.

LA COMMISSION DES VÉTÉRANS.

BOIRE (ÉMILE)

Châlons 1855.

MEMBRE PERPÉTUEL.

Notre camarade Boire est entré à l'École d'Arts et Métiers de Châlons en 1855; il fut major de sa promotion.

Aussitôt sorti de l'École, Boire travailla dans les ateliers de la Compagnie de l'Est, à Épernay, comme ajusteur.

Ensuite, il entra à l'école professionnelle de Lille comme chef d'atelier et professeur.

L'atelier de cette école, au moment où Boire en prit la direction, était de création récente et mal outillé. Il était situé 2, rue Lambert, à Lille. Notre Camarade le transforma complètement et obtint l'autorisation de travailler pour le dehors. Il y fit fabriquer les pompes Neut et Dumont, sous la raison sociale Boire et H. Faucompré.

Les cours qu'il professait à l'école professionnelle lui laissant des loisirs, il s'ingénia à perfectionner les métiers de l'industrie textile, et il remplaça, par des moyens mécaniques, les tours de main employés jusqu'à ce moment par des ouvriers spéciaux; son initiative fut fort appréciée par un des grands chefs de cette industrie, qui lui facilita l'acquisition des ateliers Farinaux sous la raison sociale Farinaux, Baudet et Boire, quai de la Haute-Deule, à Lille.

En 1870, la nouvelle raison sociale devint Baudet et Boiré. Les affaires de cette maison devinrent prospères. L'industrie du sucre subit alors une transformation radicale, dont profita largement l'usine dont Boire était

pour ainsi dire l'âme.

Toutes les fabriques de sucre du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme en furent les clients.

Boire et Baudet devinrent actionnaires de la plupart de ces fabriques et voire même administrateurs. A pareille école, Boire eut tôt fait de devenir maître en la matière et, après avoir fait une brillante fortune, ces messieurs laissèrent leur établissement à leurs employés.

C'est peu après, vers 1880, que Boire entreprit de relever les affaires de la sucrerie de Bourdon, à laquelle il se consacra complètement et qu'il

réussit à mettre entièrement à flot.

Cette notice ne peut être mieux complétée que par l'extrait de l'article suivant paru dans le journal la Sucrerie indigène, du 4 juillet dernier, sous la signature de Victor Viéville.

M. ÉMILE BOIRE.

Un long cortège de parents et d'amis a conduit, lundi dernier, au champ de repos, la dépouille mortelle de M. Émile Boire.

Suivant la volonté exprimée par le défunt, aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe. Si nous avons respecté ce désir, nous ne pouvons nous résoudre, cependant, à laisser partir l'excellent confrère que fut M. Émile Boire sans dire ici les regrets que laisse, à tous les adhérents de notre syndicat, la disparition d'un homme qui tint une place si éminente dans notre industrie sucrière.

M. Émile Boire naquit dans la Côte-d'Or, à Saulieu, en 1838. Sorti de l'École d'Arts et Métiers de Châlons, il fait ses premières armes à Lille, dans une maison de construction d'appareils pour sucrerie. Bientôt associé à MM. Baudet et Farinaux, il prend à Lille une situation importante, et l'Institut industriel de cette ville l'appelle à professer un de ses cours de construction.

Notre industrie l'attire un jour et nous le voyons appelé, aux environs de 1880, à la direction de la sucrerie de Bourdon. Il entreprend là une rude tâche; mais tous ceux qui le connaissent, qui l'ont vu à l'œuvre ne doutent pas de son succès. Sous son énergique impulsion, la Société de Bourdon se relève et, bientôt, cette entreprise dont on avait désespéré devient une des plus florissantes de France. C'est qu'elle avait à sa tête un homme d'un grand savoir, d'une puissance de travail extraordinaire et d'un esprit d'organisation des plus remarquables. Les produits de cette usine furent vite hors de pair et la marque de Bourdon demeura au premier rang parmi les meilleures.

Les rares qualités de M. Émile Boire trouvèrent à s'employer dans beaucoup d'affaires. C'est ainsi qu'il fut appelé à sièger dans les Conseils d'administration du P.-L.-M., de la Compagnie Transatlantique, des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire, de la Société de la Basse-Loire, de la Compagnie fermière des Établissements de Vichy.

Partout il faisait apprécier son esprit précis, ses connaissances pratiques d'industriel et de commerçant et aussi sa grande probité.

M. Émile Boire fut fait chevalier de la Légion d'honneur lors de l'Exposition de 1889. Après celle de 1900, où il présida avec tant d'autorité la classe 55, il fut promu au grade d'officier et tout le monde applaudit à ces récompenses si méritées.

C'est, qu'en même temps qu'il avait su montrer sa prééminence dans toutes les situations qu'il avait occupées, M. Émile Boire était un homme de rapports très sûrs et d'un commerce des plus agréables. Très ferme, mais très juste et très bon avec son personnel, il laisse à tous ceux qui l'ont approché un souvenir fait d'estime et d'affection.

Au nom de la Sucrerie française, j'envoie à la famille de notre regretté collègue et je la prie d'agréer l'assurance de nos profondes condoléances.

Boire avait assisté à notre deuxième banquet des Vétérans, en octobre 1910, et sa santé, alors si florissante, faisait espérer à ses nombreux Camarades de promotion, qui assistaient également à cette fête de famille, que, pendant de longues années encore, Boire pourrait continuer sa vie toute de travail, car, non seulement il donnait son temps à la Société de Bourdon dont il était le directeur-administrateur, mais il avait encore à s'occuper des nombreuses et importantes sociétés, dont il était administrateur et qui sont citées plus haut par le journal la Sucrerie indigène.

Une vie aussi bien remplie que celle de Boire mérite d'être portée à la connaissance de nos jeunes Camarades, car Boire a conquis dans l'industrie le bâton de maréchal et il est bien le meilleur exemple à citer parmi ceux que notre ancien camarade Denis Poulot visait en disant, par son image si pittoresque et si expressive, qu'il ne fallait pas craindre, pour réussir, de passer par la boite à fumée.

Boire est un de ceux qui y ont passé et bien passé, et qui n'ont pas oublié leur origine, car il écrivait au Président de notre Société en lui adressant sa souscription de 1.000 francs pour l'achat de notre hôtel, rue Chauchat, de vouloir bien la recevoir comme un faible témoignage de sa profonde reconnaissance pour l'École d'Arts et Métiers de Châlons, dont il était fier d'être l'élève.

En dehors des croix de chevalier et d'officier de la Légion d'honneur qui lui ont été décernées à l'occasion des Expositions de 1889 et de 1900, Boire avait été nommé officier de l'ordre de la Couronne de Prusse et commandeur de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie.

Les Vétérans perdent en la personne de Boire un de leurs membres des plus dévoués et des plus éminents, et ils adressent à sa famille l'expression de leurs regrets unanimes.

LA COMMISSION DES VÉTÉRANS.